

n°
52

Hautes Alpes

ÉTÉ 2018

LE MAG

○ **Événement** / P. 6
Triathlon d'Embrun :
une édition mythique

○ **Dossier** / P. 11
Espaces naturels sensibles

○ **Entretien** / P. 16
Vincent Borel, une histoire de racines

▲ Tout à loisirs

Stand-up paddle

Le plaisir au fil de l'eau



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°52 - ÉTÉ 2018

4 PLEIN CADRE

Jazz aux frontières

6 ÉVÈNEMENT

Triathlon d'Embrun : une édition mythique

8 EN TRAVAUX

10 ACTUALITÉS

Les bouquetins, stars du National Geographic
Pas de l'Ours, démarrage des travaux avant l'hiver
3^e grand prix de la construction durable

11 DOSSIER

Espaces naturels sensibles : un patrimoine à préserver

16 ENTRETIEN

Vincent Borel, une histoire de racines

18 HAUTS TALENTS

Hautes-Alpes Emploi Relais : une main tendue
Kayak : les six fantastiques à l'assaut du cap Horn

20 À VOS CÔTÉS

www.alpesrando.net : balades sur site
Établissements sociaux et médico-sociaux :
vers une gestion plus autonome

22 NOS CANTONS

Saint-Bonnet-en-Champsaur

24 TOUT A LOISIRS

Stand-up paddle : le plaisir au fil de l'eau

26 AGENDA / TRIBUNES

À la une : © Franck Debaecker

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00

Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication : Fabrice Hurth

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



12 mai

Meeting aérien à Gap-Tallard

Énorme succès pour le meeting aérien à Gap-Tallard, mi-mai : plus de 30 000 personnes sont venues assister aux diverses démonstrations en vol, dont celles de la Patrouille de France. À l'issue de celui-ci, le président Jean-Marie Bernard a annoncé que la prochaine édition aura lieu dans deux ans.



24 mai

Amélioration de l'habitat dans le Buëch

Les élus ont visité, à La Roche des Arnauds, deux logements qui ont fait partie des 1,7 millions d'euros de travaux prévus dans l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du Grand Buëch. Au total, des travaux sont prévus dans 170 logements d'ici la fin de l'été, subventionnés à hauteur de 65%, dans le but d'améliorer le confort ou l'autonomie des habitants.



5 juin

Prévention de la perte d'autonomie

90 personnes se sont réunies le 5 juin, à l'Hôtel du Département, à l'occasion d'un forum sur la prévention de la perte d'autonomie. Un des axes de travail majeur des politiques sociales du Département. L'occasion également de lancer l'appel aux initiatives 2019-2020 pour la conférence des financeurs, ouvert jusqu'au 15 juillet. Les structures candidates doivent proposer des projets permettant de prévenir la perte d'autonomie.



17 et 18 mai

Séminaire sur la réponse accompagnée pour tous

La RAPT, nom de ce dispositif destiné à répondre aux situations de personnes handicapées se retrouvant sans solution d'accompagnement, est obligatoire au niveau national depuis le 1^{er} janvier 2018. Dans ce cadre, un séminaire a été organisé à l'Hôtel du Département pour développer la logique partenariale entre les différents acteurs du champ du handicap dans les Hautes-Alpes.



29 mai

Rencontres citoyennes

Le 29 mai, le président Jean-Marie Bernard s'est rendu à Embrun pour le premier rendez-vous des « rencontres citoyennes en territoire ». Le principe de ces rendez-vous qui seront reconduits en d'autres points du département est de rencontrer les habitants, avec ou sans rendez-vous, pour évoquer leurs demandes, leurs projets, propositions et avis.



14 juin

Ouverture du col Agnel

Le col Agnel a été le dernier grand col du département à avoir été ouvert, le jeudi 14 juin. À cette occasion, les élus des deux côtés de la frontière se sont donné rendez-vous au sommet du col pour assister aux derniers coups de pelle mécanique. De nombreux cyclistes les suivaient, impatients de franchir le col pour la première fois en 2018.



▲ Jean-Marie Bernard

Président du Département

L'été s'impose enfin et se fait sentir dans nos montagnes avec l'arrivée des vacanciers. Comme partout en France, les professionnels du tourisme ont souffert du printemps pluvieux et je leur souhaite une saison exceptionnelle pour rattraper ces mois difficiles. Ils peuvent compter sur l'investissement total de l'agence de développement du Département, qui assure la promotion de notre territoire en France et en Europe. Cette année, son action profite d'un appui marqué de la marque Pure Alpes, créée par la Région pour fédérer la communication des Alpes du sud.

Ensemble, réservons le meilleur accueil à ceux qui ont choisi les Hautes-Alpes pour passer leurs vacances : nos paysages exceptionnels, nos sentiers de randonnée, notre mer intérieure de Serre-Ponçon, nos festivals culturels, notre sens de l'hospitalité, la simplicité et le caractère de nos villes et villages sauront les ravir.

Je vous invite à découvrir dans le dossier de ce magazine les espaces naturels sensibles des Hautes-Alpes. Si la préservation de la nature nous fait spontanément penser aux parcs naturels nationaux et régionaux, l'intérêt écologique de ces sites plus modestes est essentiel. Ils sont parfois méconnus, ou au contraire surfréquentés. Le Département ne souhaite pas en faire des sanctuaires mais plutôt des lieux de vie, protégés et pédagogiques.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine qui est à l'image de notre été : culturel, sportif, au plus près de la nature et de ses habitants.

▲ Manu Katché

Invité de Jazz

Véritable événement estival de Montgenèvre, le festival Jazz aux frontières revient chaque année pour proposer à son public des moments musicaux d'exception. Pour cette 9^e édition, c'est le batteur Manu Katché qui sera invité à se produire sur la scène de l'espace culturel Jean-Gabin, le samedi 11 août, à 21h. Le saxophoniste Stephano Di Battista et la chanteuse Natacha Atlas seront les deux autres artistes présents à ce rendez-vous respectivement les 9 et 10 août.



aux frontières



▲ Triathlon d'Embrun

Une édition mythique



Le triathlon le plus dur du monde.

Pour sa 35^e édition, qui se déroulera les 12, 13 et 15 août, l'Embrunman attirera des participants venus du monde entier pour se confronter à la « grand-messe » des triathlons, dans les paysages haut-alpins. Et, pour fêter ce 35^e opus, une épreuve unique au monde réunira des triathlètes de légende.

Un classique, une légende, un mythe... Les qualificatifs ne manquent pas pour qualifier l'Embrunman, le triathlon d'Embrun. « Baladez-vous n'importe où avec un t-shirt de finisher du triathlon d'Embrun et vous verrez que les regards sont admiratifs et approbateurs. Vous suscitez le respect », se félicite Gérald Iacono, président de l'association organisatrice, présent depuis la première édition, il y a 35 ans. Cette année, l'épreuve va se tenir sur trois jours avec tout d'abord, le dimanche 12

août, la course courte distance qui comprend 1,5 km de natation, 44 km de vélo et 10 km de course à pied. Le lundi 13, se tiendra le « Triathlon des légendes », qui réunira une centaine de triathlonsiens qui ont marqué l'histoire de la discipline (voir encadré). C'est le mercredi 15 août que se déroulera l'épreuve « reine » : la longue distance, avec 3,8 km de natation, 138 km de vélo, et 42,195 km de course, l'équivalent d'un marathon. « Le parcours est vraiment très difficile, car c'est un territoire de montagne. C'est le

triathlon le plus dur au monde. Avec 5 000 mètres de dénivelé à vélo, c'est pire que le Tour de France. Pour le marathon, il y a 400 mètres de dénivelé alors que les autres compétitions du même type ont un parcours plat. Nager en eau douce est aussi beaucoup plus dur qu'en eau de mer. Le premier concurrent mettra en moyenne deux heures de plus que sur le triathlon d'Hawaï, qui est une référence », précise Gérald Iacono.

1500 personnes qui partent ensemble

L'épreuve est unanimement appréciée pour son ambiance familiale, où règne une symbiose totale entre le public, les bénévoles – ils sont plus de 2 000 – et les athlètes. « Ici, stars de la discipline et pratiquants amateurs se côtoient sans distinction.



La « course des légendes » du triathlon

Personne n'avait réussi ce tour de force jusqu'ici. L'Embrunman l'a fait : le lundi 13 août, il réunira une centaine de triathlètes qui ont fait l'histoire de la discipline entre 1980 et 2000, avant qu'elle ne devienne une discipline olympique. Champions du monde, champions olympiques, champions d'Europe vont se retrouver sur le site mythique d'Embrun pour célébrer ce 35^e anniversaire.

Les connaisseurs retrouveront les athlètes qui ont donné ses lettres de noblesse à ce sport. De grands noms sont d'ores et déjà annoncés comme Brad Even, Cameron Brown, Chris McCormack, Danilo Palmucci, François Chabaud, Jurgen Zack, Mark Allen, Peter Kropko, Kenny Souza, Richard Wells, Rob Barel, Scott Tinley, Scott Molina, Spencer Smith, Anne-Marie Rouchon, Yves Cordier, Carolyn Hubbard, Catherine Houseaux, Carole Montgomerie, Emma Carney, etc. Les athlètes courront sur une distance sprint avec leur tenue et leur matériel d'époque. Parallèlement à la « course des légendes », une exposition sera organisée afin de retracer cette belle aventure et conter l'histoire de ses pionniers.

Le mélange se fait naturellement, souligne Gérard Iacono. Plus de 1 500 personnes qui partent ensemble, c'est un esprit particulier qui existe dans peu de sports. »

Ce promoteur est littéralement tombé amoureux d'Embrun dans les années 1970, et s'est engagé dès le début aux côtés des créateurs de l'Embrunman. « *Même si je ne l'ai pas créée, cette épreuve est un peu mon bébé, confie-t-il. Petit à petit, nous avons réussi à faire de belles choses. Il y a eu des difficultés mais, aujourd'hui, c'est une très belle épreuve et cela fait plaisir, confie Gérard Iacono. Dès le début, je me suis dit que c'était un excellent moyen de faire connaître Embrun. Et puis, je me suis passionné pour cette discipline exigeante qui s'adapte parfaitement au profil des Hautes-Alpes et qui les sublime. »* ■

Renseignements et inscriptions  www.embrunman.com



Parole d'élus

Daniel Galland

Vice-président en charge du sport et des grands événements

« L'Embrunman a depuis longtemps gagné ses lettres de noblesse dans le monde entier. Seul un événement de cette envergure pouvait réussir à rassembler autant de têtes d'affiche pour la course des légendes. La présence de tous ces grands champions est une véritable reconnaissance, non seulement de cette épreuve, mais également du travail mené par les organisateurs. »

▲ 2018

Début d'un grand chantier routier

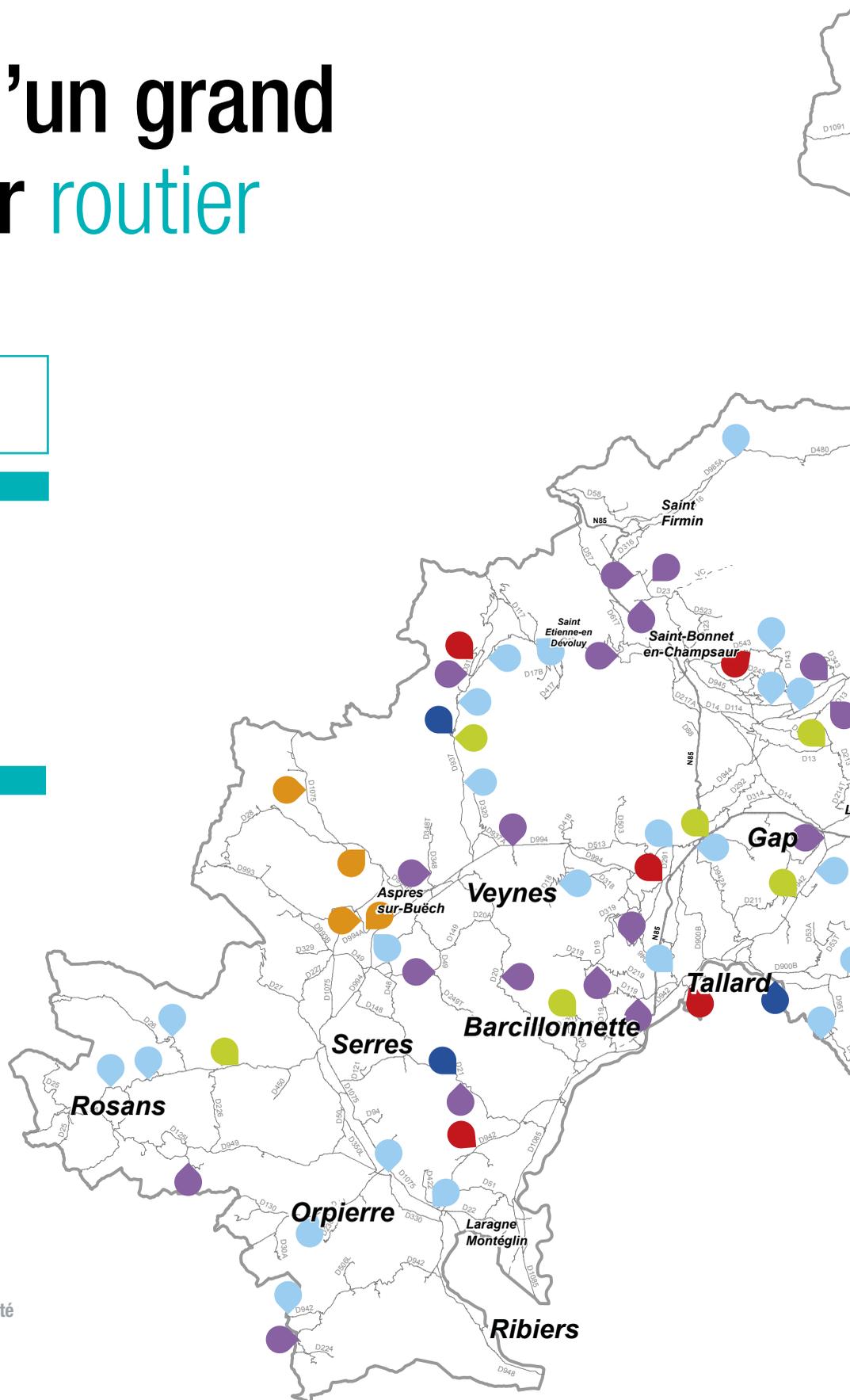
Les travaux en chiffres

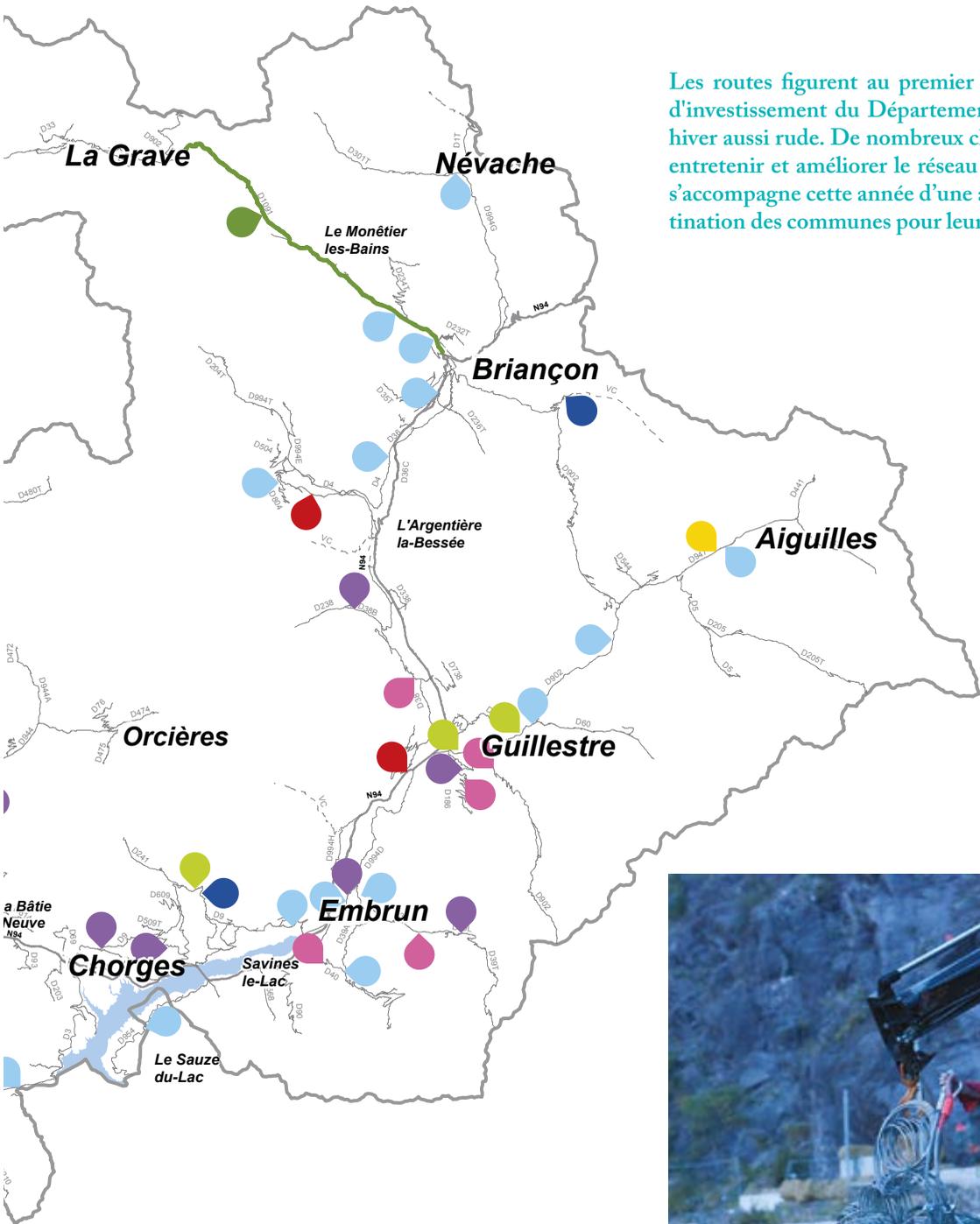
REVÊTEMENT ROUTIER

- 3 666 000 €
Réseau principal
- 1 260 000 €
Réseau secondaire

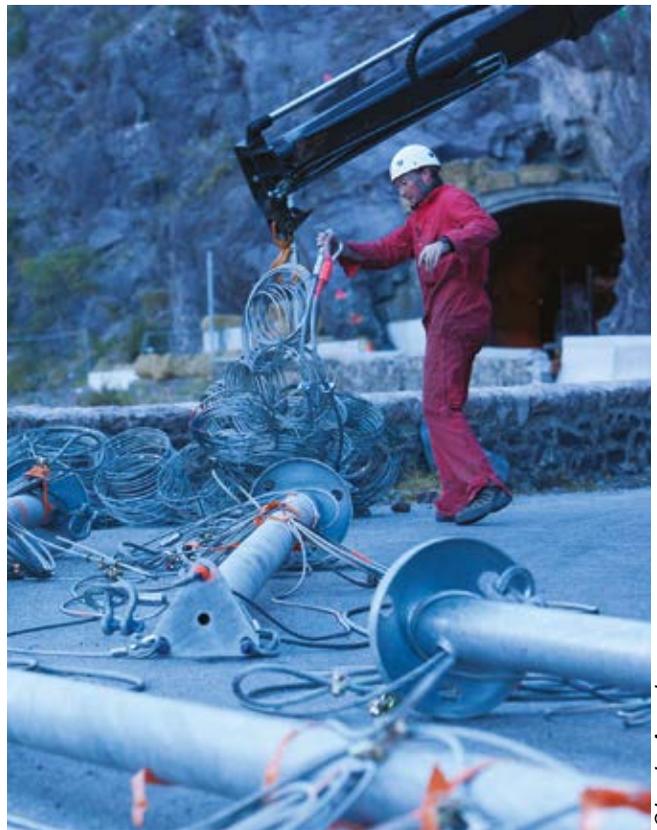
INVESTISSEMENTS 2018

- 1 975 000 €
Modernisation du réseau
- 188 000 €
Opérations de sécurité
- 334 000 €
Risques naturels
- 2 225 000 €
Ouvrages d'art
- 25 000 000 €
Pas de l'Ours
- 220 000 €
RD 1091, étude de vulnérabilité
- 3 600 000 €
RD 1075, modernisation





Les routes figurent au premier rang du plan pluriannuel d'investissement du Département, en particulier après un hiver aussi rude. De nombreux chantiers ont démarré pour entretenir et améliorer le réseau départemental. Cet effort s'accompagne cette année d'une aide supplémentaire à destination des communes pour leur réseau routier communal.



© Jean-Luc Armand



▲ Tournage

Les bouquetins, stars du National Geographic

Une équipe de 7 personnes de la chaîne télévisée nord-américaine National Geographic est venue en mai passer une semaine au sein du laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et d'hygiène alimentaire, pour réaliser un épisode de la série « Dr Oakley, Yukon Vet » qui raconte les aventures de la vétérinaire Michelle Oakley à travers le monde. Après les élans du Canada, ce sont les bouquetins européens qui ont attiré son attention. Ceux-ci font en effet l'objet d'un programme scientifique entre la France et l'Italie. L'équipe de tournage a assisté à des études menées dans le parc du Mercantour. « Notre but était de capturer des bouquetins afin de les équiper de balises GPS et de faire des prélèvements de sang, de poils et de tissus qui nous permettront de mieux les suivre et



© Parc national Mercantour

d'enrichir notre base de données », précise Dominique Gauthier, directeur du laboratoire de Gap. ■

Les bouquetins équipés de GPS.

▲ Route du Pas de l'Ours

Démarrage avant l'hiver



La surveillance du glissement est prise en charge par l'État.

Pour la surveillance du site du Pas de l'Ours, l'État et la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras ont pris le relais du Département qui lui, se charge des travaux de la route définitive. Le tapis d'enrobé de la routé provisoire située sur le versant opposé, a été repris afin d'améliorer les conditions de circulation, surtout en prévision de la saison hivernale. Cette route devrait encore servir jusqu'à l'ouverture de la

route définitive. Les consultations ont débuté pour la réalisation des travaux de la route définitive de 2,5 km, aménagée au-dessus de la route provisoire. Elle devrait avoir les mêmes caractéristiques que l'ancienne et nécessitera la construction de deux ponts sur le Guil ainsi que de nombreux ouvrages de soutènement. Ces travaux d'un montant de 25 millions d'euros devraient débuter au dernier trimestre 2018. ■

▲ Construction et aménagement durables

3^e Grand prix départemental

Le Département organise la 3^e édition du grand prix de la construction et de l'aménagement durables. Les candidats ont jusqu'au 15 juillet pour déposer leur dossier. L'an dernier, 47 dossiers avaient été réceptionnés. Ce prix concerne les opérations neuves ou réhabilitées publiques ou privées, achevées après le 1^{er} janvier 2013 et situées dans les Hautes-Alpes.



Le dossier d'inscription est téléchargeable sur

www.caue05.com

www.energie-climat.hautes-alpes.fr

Dossier à retourner par mail à

j.breniere@caue05.com ou

par courrier, sur clé USB ou CD à

CAUE 05, 1, av. Alexandre-Didier, BP55, 05202 Embrun cedex.



▲ Espaces naturels sensibles

Un patrimoine à préserver

En 2013, le Département a réalisé son schéma départemental des espaces naturels sensibles. Il s'agit de recenser et valoriser les sites offrant des enjeux environnementaux représentatifs de la diversité biologique, géologique et paysagère. Ils sont aujourd'hui 54 à avoir été identifiés, répartis de manière homogène dans les Hautes-Alpes. Ces forêts, marais, cours d'eau, cols, etc., ont tous pour vocation à être ouverts au public pour lui permettre de prendre conscience de la richesse des sites haut-alpins. Le Département investit pour les aménager.

Les gorges de la Méouge, un des nombreux espaces naturels sensibles du département.

Le réseau départemental des ENS



ESPACE NATUREL SENSIBLE



La politique nationale de préservation des espaces naturels sensibles (ENS) vise à protéger et valoriser ce patrimoine, afin qu'il soit accessible au plus grand nombre. Chaque département détermine librement ses critères et sa stratégie. Les Hautes-Alpes ont choisi d'élaborer leur schéma départemental

avec les différents acteurs du territoire : scientifiques, associations, collectivités, acteurs du tourisme, etc.

Ce schéma, d'une durée de vie initiale de 10 ans, est l'outil de gestion et de valorisation des sites répertoriés par le Département. Une quarantaine d'entre eux ont été labellisés ENS, dont une

quinzaine sur lesquels il était indispensable d'agir rapidement.

Mais le schéma n'est pas figé, puisque d'autres lieux peuvent être ajoutés au fur et à mesure de leur identification ou des demandes déposées par les communes ou les collectivités, comme cela a été le cas pour la queue de retenue du Liou en 2016 (lire page 14). Une carte des ENS a été éditée. Chaque lieu fait l'objet d'une fiche qui mentionne son périmètre et ses caractéristiques.

Une meilleure connaissance des sites

Tous ces sites ont vocation à être ouverts au public, sauf cas exceptionnel, s'il y



Les sites sélectionnés pour rejoindre le réseau des ENS

- 1 Adrets de Remollon
- 2 Bragousse / Forêt de Boscodon
- 3 Col d'Agnel
- 4 Col d'Izoard
- 5 Col de Vars
- 6 Col du Galibier
- 7 Col du Noyer
- 8 Côteau du Serre d'Autruy - La bergerie

- 9 Coteaux de Champcella
- 10 Fontaine pétifiante de Réotier
- 11 Forêt de Beynaves
- 12 Friche et lac de Siguret
- 13 Gorges d'Agnielles
- 14 Grand Bois / Pic de Crigne
- 15 Haute-vallée de l'Avance
- 16 La Clarée et ses zones humides
- 17 La Luye de la Bâtie à Gap
- 18 Lac de Mison
- 19 Lac des Cordes et de la Madeleine / Vallon Gras
- 20 Lac du Goléon, sa zone humide, son cirque
- 21 Lac du Pontet
- 22 Lac Miroir / Lac Ste Anne
- 23 Lac-tourbière de Roue
- 24 Lacs d'Orcières-Merlette et Plateau de Jujal
- 25 Les Isclasses
- 26 Marais de Chorges
- 27 Marais de Manteyer
- 28 Mare de la Paillade
- 29 Mares de Tresserres et St Hilaire, Pont Ancelle
- 30 Massif du Chenaillet
- 31 Montagne d'Aurouze - Plateau et Pic de Bure

- 32 Montagne de Céüze
- 33 Montagne de Chabre
- 34 Montagne de Charance et Dèvés de Rabou
- 35 Montagne de Maraysse - col des Tourettes
- 36 Montagne de St Genis
- 37 Plan de Phazy
- 38 Prairies de fauche de l'Epine
- 39 Prairies de Ventavon
- 40 Prairies humides et plateau des Moutas
- 41 Rif-Bel
- 42 Vallée étroite
- 43 Vallon des Aiguilles
- 44 Marais des Iscles
- 45 Adoux des Foulons
- 46 Marais des Chaumates
- 47 Prairies de fauche de Chabestan
- 48 Marais du Bourget
- 49 Prairies à Serratules du col de Gaspardon
- 50 Prairies à Serratules de la Tourronde
- 51 Prairies à Serratules de la Fouillouse
- 52 Prairies à Serratules du Col de Faye
- 53 Zone humide des Piles
- 54 Rosa Gallica le Poët
- 55 Zone humide du Liou



Parole d' élu

Marc Viossat

*Vice-président du Département
en charge des ressources naturelles*

« Les sites que nous avons identifiés présentent tous des enjeux environnementaux importants et sont susceptibles d'être menacés, par une surfréquentation ou une pollution, par exemple. Notre objectif est de pouvoir les rendre accessibles au public par une meilleure gestion des flux, afin de lui faire prendre conscience de la richesse de chaque territoire et d'en faire des lieux de partage. »

à notamment un danger pour les visiteurs ou une espèce protégée qui pourrait être menacée par le piétinement ou la cueillette. Différents types de milieux sont concernés par cette labellisation : les milieux ouverts, forestiers, humides, et rocheux. Pour chaque catégorie, de grandes orientations d'action sont déterminées en fonction des menaces et des contraintes, pour les maintenir fonctionnels et réaliser les aménagements adéquats. Le schéma permet au Département d'accroître sa connaissance de ces sites. Il a engagé un suivi et une étude de leur évolution, en fonction de leur fréquentation et du climat.

Les ENS ne se trouvent pas nécessairement sur le domaine public. Le dispositif permet au Département d'acquérir les parcelles concernées ou nécessaires à l'accessibilité des sites par préemption. Cependant, les élus

haut-alpins ont préféré passer par des conventions avec les propriétaires et les collectivités, pour négocier par exemple des droits de passage. Aucune démarche n'est entamée sur les sites sans le soutien et une véritable volonté de la commune concernée.

Une taxe pour financer les travaux

Les aménagements et la valorisation des ENS sont réalisés soit par le Département, soit par le biais de subventions. Le financement provient d'une taxe, la taxe d'aménagement, anciennement taxe départementale des espaces naturels sensibles. Son taux a été fixé à 2,4 %. Il est prélevé sur la construction, la reconstruction et tout aménagement nécessitant une autorisation d'urbanisme. Cela représente pour les Hautes-Alpes un montant de 1,8 million d'euros par an.

Cette somme est utilisable à la fois pour les aménagements des ENS mais aussi des sites et itinéraires de randonnées, de VTT, etc. Des associations et des collectivités qui œuvrent pour l'environnement ou qui organisent des actions pédagogiques en lien avec cette thématique peuvent recevoir des fonds pour financer leurs projets.

Les aménagements prennent différentes formes et portent à la fois sur la sécurisation ou l'accessibilité, avec la création de parkings, mais aussi sur la signalisation, pour informer et orienter les visiteurs. Certains cheminements ont été revus afin de préserver l'environnement en canalisant le public. Un soin particulier est aussi apporté à l'aspect pédagogique, avec la mise en place de panneaux explicatifs ou même l'embauche d'agents d'accueil et de surveillance qui renseignent le public. ■

▲ Fontaine pétifiante de Réotier

L'eau fabuleuse

Le site classé de la fontaine pétifiante de Réotier doit continuer à être sécurisé et entretenu afin de le maintenir en eau. Ces grandes « marmites », ou gours de calcaire, sont formées par la résurgence d'une veine d'eau profonde, chargée en éléments carbonés. Des travaux ont été entrepris par la commune afin d'aménager le parking et le sentier qui y mène. Deux passerelles ont été installées afin de traverser une zone humide en respectant le milieu.

Devant la fontaine, des barrières ont été mises en place afin d'en interdire l'accès et de canaliser le public sur le cheminement qui permet de rejoindre le haut de la cascade. Une vue panoramique s'offre alors aux promeneurs qui peuvent admirer la Durance, Mont-Dauphin et le Plan-de-Phazy.

Le plan de gestion de ce site définit des objectifs de conservation et d'amélioration de la fontaine pétifiante très précis

puisque de nombreuses espèces de la faune et de la flore sont inféodées à ce milieu. 41 espèces d'animaux ont été identifiées et 7 pour la flore. Outre les mousses et les lichens, le public aura peut-être la chance d'apercevoir une espèce de libellule très rare : l'agrion de Mercure, des papillons, etc. Le pied de la source est donc régulièrement entretenu pour préserver l'intégrité du site et éviter notamment qu'il ne se bouche. ■



La fontaine a été sécurisée pour être pérennisée.

L'Occitane à la source

L'Occitane, entreprise d'origine provençale qui possède des boutiques dans le monde entier, a sorti en mars la gamme Aqua Réotier élaborée à partir de l'eau de la fontaine pétifiante. Après de nombreuses études hydrogéologiques, naturalistes et paysagères pour s'assurer que les prélèvements n'auraient aucun impact sur le site, les premiers ont pu être réalisés. 15 m³ d'eau ont ainsi donné naissance à des produits hydratants et rafraîchissants exploitant les qualités de cette eau très riche en calcium. Si le succès est au rendez-vous, L'Occitane envisage de mettre en place une installation de prélèvements pérenne tout en continuant à respecter le site. Elle est ainsi devenue un partenaire du Département dans la conservation et la valorisation de ce lieu.





▲ Col Agnel

Un lieu valorisé



Un parcours pédestre d'un kilomètre a été créé.

Dans le cadre de l'opération « *Grands cols* », le col Agnel est en travaux depuis 3 ans. Financés par la taxe d'aménagement sur les opérations immobilières, ils ont permis de le sécuriser, de préserver l'environnement tout en favorisant l'accueil du public. Des parkings ont été aménagés, les sentiers repris pour mettre les anciens au repos.

Un gros travail de revégétalisation a été entrepris avec le concours du Conservatoire botanique, qui a effectué un diagnostic afin de replanter les zones dégradées avec des semences locales pour restaurer le biotope, ce qui est le cas depuis 2 ans. Pour décharger ces zones, un parcours pédestre de 1 km, accessible à tous, a été créé. Cette année,

des modules pédagogiques doivent être installés afin d'informer les visiteurs sur l'environnement et le climat.

Des tables de pique-nique ont été mises en place à proximité du parking ainsi que des toilettes sèches. Cet été, le point d'arrêt minute doit être revu, et des agents d'accueil informeront les touristes. ■

▲ Zone du Liou, à Embrun

Une mosaïque d'espèces

Située sur la branche Durance du lac de Serre-Ponçon, la zone du Liou, à Embrun, est exploitée par le syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon (Smadesep). Celui-ci a bénéficié de subventions versées dans le cadre du Schéma départemental des espaces naturels sensibles. Ce soutien local a permis de débloquent des fonds européens pour financer une partie des travaux de valorisation écotouristique réalisés cette année. Cette mosaïque de milieux s'étend de la forêt jusqu'au lac. Les aménagements

ont consisté en la création d'un cheminement sur pilotis et d'un poste d'observation. Ces travaux, qui ont duré 6 mois, vont permettre aux touristes et à la population locale de se réapproprier l'endroit. Lors des périodes de remplissage du lac, cette zone était inaccessible. Aujourd'hui, elle l'est, avec au bout une grande plateforme ouverte sur le lac. Tout au long du parcours, des panneaux permettent de découvrir cet écosystème à la fois frayère pour les poissons et zone de repos des oiseaux migrateurs. ■



Une valorisation écotouristique.



▲ Vincent Borel

Une histoire de racines

Natif de Gap, le journaliste et romancier a passé son enfance à Aspremont, où sa famille tenait l'Hostellerie du Grand Buëch. Parti faire ses études à Aix-en-Provence, puis installé à Paris, Vincent Borel revient régulièrement sur ses terres, où il se ressource et puise son inspiration. Son dixième roman paraîtra en octobre.

Quelle place les Hautes-Alpes occupent-elles dans votre vie ?

Vincent Borel : Je suis un vrai Haut-Alpin ! J'aime y revenir pour me ressourcer ; de plus, j'ai besoin de cette lumière pour travailler. Je peux me partager entre la ville et mes terres natales, mélange idéal pour moi. C'est le rêve de beaucoup de gens, et je n'exclus pas un jour de revenir m'y installer à plein temps. J'ai passé plus de 20 ans dans ce département. J'y ai fait toute ma scolarité jusqu'à mes études supérieures. J'y reviens fréquemment pour voir mes parents, à Aspremont, au moins tous les deux mois. C'est le département qui a accueilli mes grands-parents alors qu'ils avaient fui l'Espagne franquiste.



© Jean-Luc Armand

Vincent Borel va publier son dixième roman en octobre.

Herbert von Karajan, ainsi que Léo Ferré s'y sont même arrêtés !

Comment êtes-vous venu à l'écriture ?

J'ai toujours beaucoup lu grâce à ma mère et à mon grand-père, de même que j'ai commencé la musique très tôt. J'ai toujours trouvé du plaisir à écrire, mais devenir écrivain n'a jamais été dans mes plans ; c'est venu comme ça. À l'école, j'adorais faire des exposés, des rédactions ou des fiches de lecture. Je m'intéressais à plein de choses, j'étais studieux et curieux. Je me suis mis assez tard à l'écriture romanesque, vers 30 ans. Je suis passé par le journalisme, je travaillais au journal Actuel, qui me permettait d'écrire de grands articles d'une quarantaine de pages [il écrit toujours pour le magazine Géo, ndlr]. Cette expérience m'a permis d'acquérir des notions complexes de narration, et j'ai eu envie d'aller encore plus loin.

"J'ai été influencé par les paysages mais aussi par les néoruraux et cette vie que je connais si bien."

aussi par les néoruraux et cette vie que je connais si bien.

Quel regard portez-vous sur le département aujourd'hui ?

J'ai grandi avec des agriculteurs qui ont mal modelé les terres à cause de leur politique de culture intensive. Aujourd'hui, il y a un retour à la nature, comme celui que j'évoque dans mes romans, et cela se voit dans le paysage. L'environnement change progressivement sans être massacré. Cela valorise nos ressources. On voit des producteurs locaux bio sur les marchés. Dans les endroits où je me promenais quand j'étais petit, il y a des centrales solaires qui ont poussé. C'est une manière de réoccuper nos territoires qui me plaît.

Quels souvenirs gardez-vous de cette enfance haut-alpine ?

J'ai de nombreux souvenirs de cette vie rurale et agricole : aller chercher les troupeaux, tuer le cochon, toute cette vie de village qui est passionnante pour un enfant. De plus, j'étais fils unique, et nous avions une vraie vie familiale puisque mes parents et moi vivions avec mes grands-parents. L'Hostellerie du Grand Buëch attirait beaucoup de monde, c'était une ouverture exceptionnelle sur le monde. Leur paella était très réputée, et beaucoup de voyageurs s'arrêtaient exprès pour la manger. Nous étions idéalement situés sur la nationale qui menait à la Côte d'Azur. Le chef d'orchestre mondialement connu,

Les Hautes-Alpes sont-elles une source d'inspiration pour vous ?

Oui, elles m'ont inspiré plusieurs romans dont *Pyromanes*, qui se passe à Saint-Julien-en-Bauchène, à la limite du Dévoluy et du Trièves. Mon dernier roman, paru en 2016, *Fraternels*, tourne autour du 04 et du 05. Il se passe dans un pays fantasmé mais totalement inspiré de certains villages du Verdon, de la montagne de Lure ou des Hautes-Alpes. J'ai été influencé par les paysages mais

Votre dixième roman paraît en octobre. Quel en sera le sujet ?

C'est le portrait du compositeur autrichien Anton Bruckner. Il a été le précurseur de la musique moderne autrichienne et le professeur du compositeur et pianiste Gustav Mahler. Bruckner est un personnage singulier, qui n'a jamais connu les plaisirs charnels. C'est un vrai personnage romanesque, un peu le Douanier Rousseau de la musique. Je n'aime pas spécialement sa musique, qui est vraiment particulière, mais je voulais comprendre pourquoi il l'a inventée en 1870. Sa musique est obsessionnelle, et il y a quelques anecdotes à son sujet qui m'ont intrigué et m'ont poussé à vouloir remonter ce puzzle. ■



© Jean-Luc Armand

L'équipe de l'association intervient dans tout le département.

▲ Insertion et emploi

Une main tendue

L'association Hautes-Alpes Emploi Relais accompagne chaque année plusieurs centaines de personnes dans leurs démarches de réinsertion et de recherche d'emploi. Elle apporte son aide et son expertise depuis 1987 et a vu son développement s'accroître depuis 5 ans.

Quand il a poussé les portes de Hautes-Alpes Emploi Relais (HAER), Stéphane ne pensait pas y trouver un tel accueil et voir sa vie ainsi chamboulée. « C'est le Pôle emploi et l'opérateur d'insertion professionnelle du Département qui m'ont dit d'aller assister à leur réunion d'information. Cela faisait 2 ou 3 mois que je n'avais pas travaillé du tout. Malgré mon tempérament optimiste, j'étais un peu découragé, confie Stéphane. À l'issue de cette réunion, j'avais du travail. J'ai commencé le lendemain, c'était inespéré. » Association d'insertion par l'activité économique, HAER met en relation des candidats avec des entreprises et les accompagne le temps qu'ils trouvent un emploi stable.

La personne en charge du développement étudie les curriculum vitae des participants aux réunions. Elle leur propose des offres d'emploi correspondant à leur profil chez les partenaires de l'association : des entreprises ou des collectivités, des associations ou des particuliers.

Une aide de tous les instants

« Aujourd'hui, nous avons 260 clients utilisateurs, précise Noémie Brochier, directrice de l'association. Nous accompagnons plus de 200 personnes par an. Nous possédons une agence principale à Gap, une seconde à Briançon. Nos 11 salariés tiennent aussi des permanences dans 9 Maisons de services au public dans tout le département. »

« Pour les aider, nous les recevons régulièrement afin de leur permettre de poursuivre leurs recherches et de bénéficier de notre réseau, ajoute Stéphanie, l'accompagnatrice HAER. Nous ne les lâchons pas dans la nature, notre porte est toujours ouverte. » HAER accompagne les personnes dans toutes leurs démarches, qu'elles soient administratives ou concernant la recherche d'un logement. « Tous les ans, je faisais des demandes, mais elles n'aboutissaient jamais, constate Stéphane. Je ne m'en sortais pas avec les papiers administratifs. Avec l'association, tout est plus simple. Elle sait exactement à qui s'adresser. Aujourd'hui, j'ai un logement HLM et elle m'aide à tout gérer. Dans l'équipe, ils sont tous formidables. Sans eux, il est certain que je serais encore à la rue. » ■



Hautes-Alpes Emploi Relais
26 C, route de la Justice, Gap

☎ 04 92 52 68 68



▲ Kayak

Les six fantastiques à l'assaut du cap Horn

Six kayakistes, dont cinq Haut-Alpins, ont fait un pari incroyable : faire le tour du cap Horn en autonomie. Pari réussi en 17 jours en décembre dernier, dans des conditions extrêmes. Après de longs mois de préparation, ils se sont lancés dans cette aventure humaine extraordinaire

Boris Doye, Raphaël Thiebaut, Julien Turin, Cédric Pawlowski, David Viguier et Florent André se croisaient sur les cours d'eau haut-alpins depuis plusieurs années. Un jour, ces kayakistes ont décidé de réaliser le rêve d'enfance de Florent : faire le tour du cap Horn, le point le plus austral d'Amérique du Sud, à l'extrémité sud de la Terre de Feu, au Chili.

Après de nombreux mois de préparation et de négociations, ces Haut-Alpins qui aiment à dire qu'ils font « *un sport individuel qui se pratique en équipe* » ont enfin pu donner leurs premiers coups de pagaie dans ces eaux mythiques. « *Il a fallu âprement négocier et montrer patte blanche aux militaires. Nous avons dû leur proposer trois itinéraires différents. Ça a pris 8 mois avant qu'ils en valident un*, raconte Boris Doye. *Cette zone est très disputée entre l'Argentine et le Chili. Ils ne voulaient pas que nous voyions certains lieux. Nous devions leur signaler notre position matin et soir.* »

Un exploit en totale autonomie

De Puerto Williams, les kayakistes sont descendus au sud et ont zigzagué entre les îles pour atteindre le cap Horn. Au total, ils ont parcouru plus de 500 km à une vitesse de 2 à 5 nœuds, selon les courants et le vent.

Ils ont réalisé cet exploit en totale autonomie sur leurs kayaks individuels, de 5,5 m de long et 40 cm de large, avec 180 kilos



"*Tout petits au milieu de ces montagnes d'eau...*"

de chargement. Ils ont dû affronter une très forte houle, avec parfois des creux de plus de 4 m, des rafales à plus de 150 km/h, sans compter la pluie et la grêle...

« *Nous nous sentions tout petits au milieu de ces montagnes d'eau* », confie Boris Doye. Ils ont vécu des moments mémorables avec des otaries, goélands, manchots, ou encore ce loup de mer qui a surgi, gueule grande ouverte, au milieu des kayaks.

À leur arrivée au cap Horn, ils ont fait la connaissance d'Adam, un militaire chilien qui vit là-bas, seul, avec sa famille. « *Il a halluciné en nous voyant débarquer, il n'avait jamais vu de kayakistes auparavant* », se souvient Boris Doye.

Cette aventure humaine et sportive a aussi servi à tester du matériel dans des conditions extrêmes, et fera bientôt l'objet d'un documentaire. ■

▲ www.alpesrando.net

Balades sur site

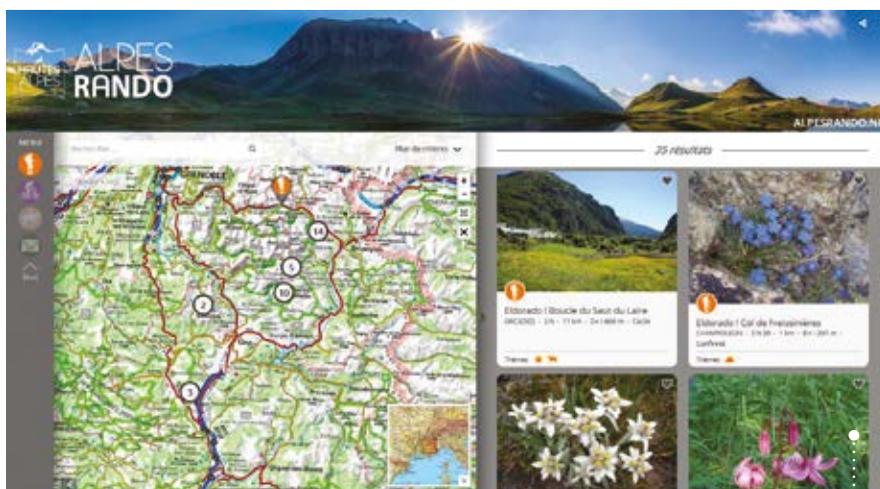
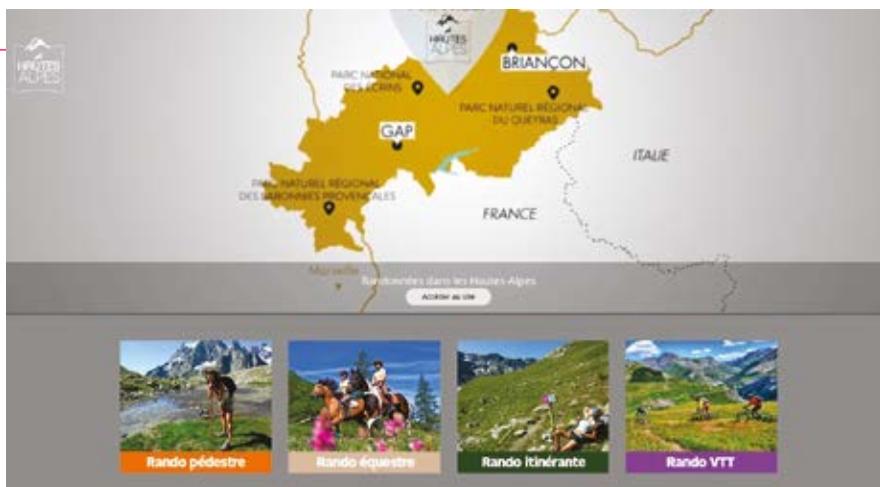
Le site Internet alpesrando.net s'est offert un lifting complet. Plus ergonomique, plus réactive et exhaustive, la nouvelle version a été mise en ligne fin mars. Le Département dispose maintenant d'un outil performant et évolutif pour mettre en valeur ses itinéraires de randonnées pédestres, équestres et VTT.

Pour rendre l'offre de randonnées dans les Hautes-Alpes encore plus lisible, dynamique et attractive, le Département a pris la décision de revoir l'interface cartographique du site alpesrando.net. La solution Géotrek, solution développée par le parc national des Écrins et largement utilisée dans toute la France, a été retenue. Son principal atout est d'être un logiciel libre, et donc de bénéficier de l'appui d'une grande communauté de développeurs. Il est, par ailleurs, très évolutif et adaptable aux besoins de ses utilisateurs.

Auparavant, il fallait utiliser plusieurs outils pour actualiser et gérer le site. Aujourd'hui, tout se fait depuis Géotrek, ce qui permet une meilleure réactivité et une simplification des procédures. Le site permet de saisir les itinéraires et d'y associer des points remarquables et des hébergeurs, notamment via la base de données Apidae, utilisée par de nombreux offices de tourisme.

Une catégorie trail en projet

Chaque itinéraire bénéficie d'une fiche présentant les principales informations : distance, dénivelé, profil, descriptif avec des photos et accès routiers. À terme, le Département aimerait mutualiser cet outil avec les communautés de communes et



Un site qui s'adapte aux besoins des utilisateurs.

les offices de tourisme pour obtenir une offre exhaustive de toutes les randonnées des Hautes-Alpes. En plus des catégories-phares que sont la randonnée pédestre, équestre ou VTT, à la journée et itinérante, l'objectif est de faire figurer une catégorie

trail, activité en pleine expansion qui requiert des informations spécifiques, et d'intégrer une notion de verticalité en recensant les voies d'escalade et d'alpinisme. De quoi informer et satisfaire tous les types de randonneurs en quelques clics ! ■



www.alpesrando.net



Parole d'élue

Marine Michel

Vice-présidente en charge de la mise en œuvre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires

« Le site a vocation à devenir la vitrine de nos activités de pleine nature. Elles constituent l'une des plus grandes richesses de notre département. Notre intention est de faire de ce site une véritable porte d'entrée pour les randonneurs qui souhaiteraient venir dans les Hautes-Alpes. »



▲ Établissements sociaux et médico-sociaux

Vers une gestion plus autonome



Un accompagnement plus qualitatif des EHPAD par le Département.

L'EPHAD d'Embrun et le CHICAS Gap ont signé les premiers contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec le Département. Les CPOM confient aux organismes gestionnaires davantage de responsabilités et une plus grande autonomie. D'ici 2021, au moins 36 établissements devraient en signer un à leur tour.

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ont été prescrits par la loi de 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement. Ils remplacent les conventions tripartites entre l'Agence régionale de santé, le Département et les structures comme les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou accueillant des personnes handicapées. Auparavant, les budgets de ces établissements étaient contrôlés chaque année, compte par compte. Dorénavant, avec le CPOM, le budget sera établi pour 5 ans. Ce nouveau dispositif permettra aux gestionnaires des structures d'avoir une meilleure visibilité financière, mais aussi

d'ajuster comme ils le souhaitent leurs différents postes budgétaires.

Les structures concernées récupèrent ainsi leur place de gestionnaire. Sécurisées sur le montant des financements alloués à 5 ans, elles peuvent ainsi se projeter et construire leur budget sur la durée en transmettant chaque année un état prévisionnel des recettes et des dépenses de leur établissement.

Un contrôle plus qualitatif

Pour déterminer le budget de base du CPOM, une étude est menée par les services départementaux en amont afin d'établir la dotation nécessaire en fonction

des coûts de fonctionnement de la structure. Cette dotation concerne les dépenses courantes, et non les investissements exceptionnels comme les travaux qui font l'objet d'une étude à part et peuvent bénéficier d'une dotation complémentaire.

Le dialogue de gestion annuel entre le service tarification du Département et le gestionnaire permettra de faire le point sur les aspects financiers et également sur les objectifs qualitatifs fixés dans les fiches action du CPOM.

La fonction du tarifificateur évolue vers un accompagnement ciblé davantage sur le volet qualitatif. Le leitmotiv du CPOM est la mutualisation possible des moyens entre des structures de secteurs différents (personnes âgées, personnes handicapées, maisons d'enfants) pour un même gestionnaire. Le Département a donc pris la décision d'inclure les établissements de la Protection de l'enfance dans les CPOM. ■

Saint-Bonnet-en-Champsaur

 Centre technique

 Antenne technique

 Maison des solidarités

 Collège à Saint-Bonnet-en-Champsaur

 Point visio rendez-vous



Nombre de communes **25**



271 km Routes départementales



110 km Réseau principal

161 km Réseau secondaire

Maison des solidarités



1863 entretiens

132 entretiens de l'opérateur d'insertion professionnelle

310 enfants vus par les professionnels de la PMI

115 enfants vus en visites médicales dans les écoles

1306 entretiens effectués par les assistantes sociales

1 collège



410 élèves

Les élus du canton



Béatrice Allosia

Conseillère départementale déléguée à l'enfance et à la famille



Patrick Ricou

1^{er} vice-président, en charge du développement économique et des finances départementales

« Au-delà de leurs spécialités culinaires, Champsaur et Valgaudemar évoquent deux univers différents. L'agriculture rythme les saisons du premier, caractérisé par son bocage d'altitude. Le dynamisme de ses habitants a permis de développer de petites entreprises de production et de transformation : lait, fromages, salaisons, miel... En valorisant ses atouts, comme la filière du bois (menuiseries, construction...), ce réseau d'entreprises permet à beaucoup de continuer à vivre et travailler au pays. Le tourisme joue bien sûr un rôle essentiel avec les stations d'Orcières Merlette, Laye, Ancelle, Chaillol, Saint-Léger et Serre-Eyraud, mais aussi avec des villages de caractère comme Molines, Champoléon ou Prapic. Le Valgaudemar est, lui, tourné vers la haute montagne avec ses sommets vertigineux : l'Olan, les Rouies, les Bans... C'est encore un haut lieu de la randonnée avec le Gieberney, au cœur du parc des Écrins. On y produit aussi de l'hydroélectricité le long de La Séveraise. »



▲ Ambassadeurs



Orcières, chevillée au cœur

Alizée Baron et Valentin Giraud-Moine, tous deux skieurs de haut niveau, sont de purs produits du club d'Orcières, dont ils sillonnent les pistes depuis leur plus jeune âge. Ils arborent les couleurs de la station qui les sponsorise sur les podiums du monde entier. « Représenter ma station et les Hautes-Alpes est une grande fierté, indique Valentin Giraud-Moine. Depuis quelques années, nous sommes plusieurs skieurs de la station à nous distinguer, et c'est un plaisir de porter les couleurs de la station qui m'a toujours accompagné. »

Alizée Baron confie son émotion, à chaque fois qu'elle prend la mesure de l'engouement qui règne autour d'eux. « Un fan-club s'est créé et nous suit sur les compétitions. Orcières est mon principal sponsor. J'ai donc la chance de l'avoir sur mon casque. J'en suis extrêmement fier. J'ai l'impression de pouvoir rendre ce que l'on me donne et de remercier tous ces gens et la station, qui sont formidables. » ■

▲ Philippe Baldoni

Le pari du hockey

Philippe Baldoni a pris la présidence du club de Roller hockey du Champsaur-Valgaudemar en juillet 2017. Totalement étranger à ce sport avant que son fils ne chausse les patins, il y a 4 ans, il a totalement adhéré à cette discipline. « Je me suis toujours investi dans les clubs où évoluaient mes enfants. Cela m'a paru normal de m'engager dans ce club qui avait besoin d'un nouveau souffle, explique-t-il. C'était un pari un peu fou, mais on a réussi. » Aujourd'hui, le club se développe : il envisage la création d'un complexe dédié au roller, et une équipe féminine va voir le jour en septembre. ■



Pari réussi pour Philippe Baldoni.

▲ Lycée Poutrain

Au service du territoire



© Marie MILLARD - Maorigraphie

Un établissement qui prône l'exigence professionnelle.

Fondé en 1943, le lycée Poutrain accueille 200 élèves et apprentis, à partir de la 4^e. Cet établissement privé d'enseignement professionnel, situé à Saint-Jean-Saint-Nicolas, leur dispense des formations en technique énergétique et climatique, agencement et bois, système numérique-multimédia, et maintenance des bâtiments des collectivités. « Nous sommes au service du territoire. Nous prônons la bienveillance et l'exigence professionnelle, précise Denis Bernard, le directeur. Nous essayons d'accompagner les mouvements du marché, notamment dans le secteur des énergies renouvelables. » ■



Renseignement  lyceepoutrain.fr

▲ Stand-up paddle

Le plaisir au fil de l'eau



Seul prérequis: être à l'aise dans l'eau !

Depuis quelques années, le stand-up paddle suscite un engouement grandissant dans le département et est proposé par plusieurs écoles. Cette discipline aquatique, qui consiste à se déplacer debout sur une planche, à l'aide d'une pagaie, est née dans les années 1940, à Hawaï.

Né dans les eaux de Hawaï dans les années 1940, le stand-up paddle, utilisé au départ par les surfeurs pour prendre des photos, a été importé en France en 2010. Ce sport se pratique aujourd'hui de plus en plus dans les Hautes-Alpes, où le nombre de pratiquants explose.

Le stand-up paddle, ou SUP, est une grande planche flottante qui permet de découvrir les sites haut-alpins sans bruit

ni pollution. L'un des plus prisés est le lac de Serre-Ponçon avec ses multiples criques. Les habitués s'accordent à dire que les meilleurs endroits pour le pratiquer, les « spots », se situent à proximité du barrage, où l'eau est plus calme et le vent moins fort.

« Le seul véritable prérequis est d'être plutôt à l'aise dans l'eau, explique Jérôme Alberto, de « Serre-Ponçon Aloha ». Il ne faut pas nécessairement avoir une condition physique

exceptionnelle, le SUP fait essentiellement travailler l'équilibre. Il peut se pratiquer de 6 à 77 ans, voire plus. »

Le public a le choix : balades encadrées, itinéraires d'une heure ou plus au départ de la base nautique, cours... D'autres sites proposent de simples locations après un briefing pour apprendre à manier la planche et la pagaie.

Une expérience pour tout public

À Serre-Ponçon, deux écoles enseignent la pratique du SUP : « Serre-Ponçon Aloha », sur la plage de Bois-Vieux, à Rousset, et « Gliss'cool », dans la crique du Riou Bourdou, à Savines-le-Lac. D'autres



structures louent aussi des planches un peu partout autour du lac et sur d'autres plans d'eau comme celui des Iscles, à Veynes. Plusieurs types sont proposés aux visiteurs, selon leur niveau de pratique ou leur gabarit. Plus elles sont larges, plus elles sont stables, le but étant de se balader dans les meilleures conditions possibles. Les enfants peuvent aussi être de la partie. Certaines écoles comme Aloha les emmènent dès 6 ans. « *Les plus petits participent aux balades dans le bateau suiveur et rejoignent leurs parents sur les planches au cours des balades avec un gilet de sauvetage*, précise Pierre Hadjout, de « *Gliss'cool* », *pour prendre des photos ou se faire des petites sensations. On ne les met*

seuls sur une planche qu'à partir de 9 ans. » La pratique n'est cependant pas anodine. Il est préférable de recueillir les conseils de professionnels avant de se lancer, notamment en matière de sécurité et de comportement à tenir en cas de problème. Les équipements de sécurité comme le gilet de sauvetage ou le casque ne sont pas obligatoires pour les plus de 16 ans.

Une discipline qui se diversifie

Le SUP se pratique aussi sur la Durance, mais il est préférable d'être aguerri avant de s'y aventurer seul sur une planche ! « *De bleu à blanc* », à Embrun, propose depuis 4 ans une expérience forte en

sensations : le stand-up paddle géant, planche de 5,20 m de long et de 2 m de large, peut accueillir 8 personnes avec un encadrant à la manœuvre. « *C'est un vrai tapis flottant*, explique Bruno Hugue, qui gère « *De bleu à blanc* ». *C'est stable, et comme c'est une planche gonflable, il n'y a pas de point dur en cas de chute. Dans certains endroits, ça passe mieux qu'un raft.* »

La discipline a tellement le vent en poupe que des déclinaisons ont vu le jour, comme le yoga sur l'eau. Souvent organisées le matin tôt ou au coucher du soleil dans des criques au calme, ces séances permettent aux participants de se détendre en pleine nature. Plusieurs structures le proposent, dont les deux écoles du lac. ■

Lieux de pratique

En eaux calmes

- Lac du Pontillas, la Salle-les-Alpes
- Plan d'eau des Iscles, Veynes
- Base Nautique de Port Saint-Pierre (Le Sauze-du-Lac)
- Lac de Pelleautier
- Zone des Lacs (Montgenèvre)
- Base de Loisir des 3 lacs (Rochebrune)
- Base de loisirs de l'Isclé (Réallon)
- Plan d'eau du Champsaur (Saint-Julien-en-Champsaur)

Sur la Durance

- Base le Beynon (Ventavon)
- Base du Rabioux (Châteauroux-les-Alpes)
- Base d'eau vive, Saint-Clément-sur-Durance
- Base Nautique de Tallard

Sur le lac de Serre-Ponçon

- Crique du Riou Bourdou (Savines-le-Lac)
- Base de loisirs de Bois Vieux (Chorges)
- Baie de Chanteloube (Chorges)
- Baie Saint-Michel, plage des pommiers (Chorges)
- Plage des eaux douces (Crots)
- Plan d'eau d'Embrun
- Baie du Foreston (Le Sauze-du-Lac)

L'Accordée - Festivals de musique des Hautes-Alpes

Du jeudi 5 au samedi 7 juillet

Trad'in festival / Plan d'eau d'Embrun

Une programmation originale axée autour de la transversalité entre nouvelles musiques et les musiques du monde.

Du samedi 14 au samedi 21 juillet

Violoncelles en folie / Villard-Saint-Pancrace, Briançon, Val-des-Prés

Concerts autour du violoncelle.

Du mardi 17 juillet au dimanche 12 août

Festival de Chaillol / Chaillol, Veynes, La Fare-en-Champsaur, Gap, Montmaur, La Bâtie-Vieille, Aspres-sur-Buëch, Bréziers, Savines-le-Lac, Tallard, Orcières, Le Dévoluy, La Bâtie-Neuve, Le Saix, plateau de Libouze, Le Glaizil, Boscodon, Remollon, Embrun

Musique classique, jazz, musique du monde.

Du jeudi 19 juillet au jeudi 23 août

Musique en Dévoluy / La Mère-Église

Une programmation pour voyager à travers les pays, les styles et les époques.

Du lundi 23 au samedi 28 juillet

Musi'Queyras / Abriès

Festival de musique du monde.

Du mardi 24 juillet au jeudi 16 août

Musiques en Écrins / L'Argentière-la-Bessée, les Vigneaux, Vallouise-Pelvoux, La Roche-de-Rame, Puy-Saint-Vincent

Musique classique et jazz au pays des Écrins.

Du mardi 24 juillet au lundi 6 août

Musicales Guil Durance / Place forte de Mont-Dauphin

Festival riche et varié : musique baroque, récitals de piano, chant choral, musique de chambre, danse, lyrique et jazz.

Du vendredi 27 juillet au dimanche 5 août

Festival Messiaen au Pays de la Meije / La Grave, Briançon, Villar-d'Arène, La Salle-les-Alpes, Le Monétier-les-Bains

La musique russe selon Messiaen.

Du vendredi 3 au vendredi 17 août

Musique à Vars / Vars-Sainte-Marie

Le programme comprend cinq concerts de musique classique pour tous les publics, dont un concert de jazz classique.

Du mardi 8 au lundi 13 août

Festival de la Haute Clarée / Névache

Rendez-vous avec de grands interprètes internationaux et des jeunes talents.

Jeudi 9 août

Rencontres musicales de Serre-Chevalier / Vallée de Serre-Chevalier

Chants lyriques.

Du jeudi 9 au samedi 11 août

Jazz aux frontières / Montgenèvre

9^e édition, Jazz aux frontières accueille trois artistes de renom de la scène internationale : Stefano Di Battista, Natacha Atlas et Manu Katché.

Du samedi 1er au dimanche 30 septembre

Festival Buëch-Durance / Veynes, Montmaur, Ribiers, Serres, La Faurie

Concerts et récitals de musique classique.



Renseignements

☎ 04 86 15 33 70

🌐 www.hautes-alpes.fr/laccordee



/ A VOIR - A FAIRE

Du 6 juillet au 16 septembre

Le château de Montmaur s'anime

2018 marquera la 12^e édition de la saison culturelle du château de Montmaur, avec pour thématique « *Ici et ailleurs* ». Le Département a racheté ce château en 2006 et a mis en place dès 2007 un programme artistique de qualité, avec des rendez-vous hebdomadaires en juillet et en août, se prolongeant jusqu'aux Journées du patrimoine, en septembre.

Une dizaine de concerts de musique du monde seront proposés dans la grande salle des Festins, située au cœur du château et qui peut accueillir 140 personnes. La beauté et l'acoustique de ce lieu sont régulièrement louées par les artistes qui s'y sont produits. Le premier concert est prévu le 6 juillet

avec le groupe Cabanaroum, et le dernier le 19 septembre avec l'orchestre Opus des Alpes du Sud, dont la prestation clôt traditionnellement la saison depuis de nombreuses années. Les 13 juillet et 17 août, des visites-spectacles nocturnes sont prévues avec le Théâtre de la Massue.

Parallèlement, des visites guidées sont organisées du mardi au samedi après-midi, en juillet et en août, pour un tarif variant de 5 à 3 €, gratuites pour les moins de 12 ans. Les visites l'après-midi sont, quant à elles, libres et totalement gratuites.



© Magali Stora

exposition consacrée à des œuvres d'artistes contemporains haut-alpins sera aussi proposée durant toute la saison estivale.



Rens. 🌐 www.hautes-alpes.fr



JUILLET

Du samedi 14 au lundi 23

Veyn'art, train touristique et artistique de l'Étoile de Veynes / Veynes

À bord d'une caravelle de 1966, suivez l'itinéraire de l'Étoile de Veynes de Valence à Briançon, de Sisteron à Grenoble.

Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h

☎ 04 92 58 98 32 ou 06 65 77 41 89

🌐 www.veynart.fr

Samedi 14 et dimanche 15

20^e Sky Race et 6^e championnats de France de trail / Montgenèvre

La Sky Race, support des championnats de France de trail, vous fait découvrir de nouveaux parcours franco-italiens.

🌐 Inscriptions en ligne : www.genialp.com/inscription/Sky-Race-Montgenevre-2018

AOÛT

Jeudi 23 et vendredi 24

Fête médiévale / Embrun

La fête s'installe dans le centre historique, à l'occasion de cette 8^e édition.

Du jeudi 23 au dimanche 25

Festival Potes de Marmots / Guillestre

6^e édition : spectacles en tout genre, balades contées des visites surprises, déambulations féeriques et lumineuses, concerts, ateliers ludiques et participatifs... **Jeune public**

🌐 www.potesdemarmots.com

SEPTEMBRE

Samedi 15

Foire aux courges / L'Épine

229^e année de cette foire traditionnelle ! Toute la journée seront proposés marché des produits du terroir, concours, animations, repas champêtre mais aussi le 9^e chapitre de la Confrérie de la courge, et un concours de recettes culinaires.

Samedi 29 et dimanche 30

Rencontres paysannes / Saint-Bonnet-en-Champsaur

Le but de ces rencontres paysannes est de mettre en évidence l'agriculture d'aujourd'hui et de demain dans le Champsaur-Valgaudemar. Marchés des producteurs, concours bovin, etc.

/ Tribunes /

MAJORITÉ

Priorité Hautes-Alpes

Malgré un contexte financier tendu, le conseil départemental continue de soutenir les associations, qu'elles soient à caractère sportif ou culturel, qui animent l'été dans notre département.

Si les festivals d'été connaissent un réel succès, c'est en grande partie dû aux bénévoles qui s'impliquent sans compter pour leur réussite.

Ces animations estivales nécessitent pour assurer leur sécurité, le concours de nos sapeurs-pompiers mobilisés pour chacune d'entre elles. Pour soutenir le fonctionnement du SDIS, le département contribue en 2018 à hauteur de 6,5 millions €. Un grand merci aux pompiers volontaires qui donnent de leur temps lors des événements et animations.

En fait, cette proximité que le département entretient avec les associations haut-alpines est vitale pour maintenir un cadre de vie remarquable, qui fait la réputation de notre département. L'échelon départemental reste le bon niveau pour être à la fois proche des administrés, et à la fois suffisamment dimensionné pour avoir une capacité à gérer et développer son territoire.

Paradoxalement, notre inquiétude est vive à l'égard du comportement du gouvernement à vouloir tout recentraliser et priver de capacités financières les départements et les communes, leur ôtant ainsi leur autonomie. L'exemple de la transformation de la taxe d'habitation, recette sur laquelle la commune avait la main, en une dotation d'État, c'est-à-dire dépendant du bon vouloir du gouvernement, met ainsi les communes sous sa coupe ! Cette façon de faire très « *napoléonienne* » rogne les prérogatives des élus, gommant ainsi leur fonction auprès de la population locale et abaissant le niveau de démocratie.

Bon été et prenez soin de ne pas dépasser les 80 Km/h sur nos routes, car l'État veille sur votre portefeuille !

*Ginette Mostachi & Jean Conreaux
Coprésidents du groupe Priorité Hautes-Alpes*

OPPOSITION

Démocrates 05

Comme nous le redoutions, la fonte des neiges a apporté une découverte macabre : un cadavre de migrant de chaque côté de la frontière. Espérons qu'il n'y en aura pas d'autres ! De plus, la dramatique découverte du corps d'une africaine dans La Durance démontre les risques que prennent les migrants pour la recherche d'un hypothétique avenir meilleur. Le problème migratoire est de plus en plus présent sur notre territoire et la réponse de l'État et de l'Europe absente.

L'hiver très enneigé, doublé d'un printemps très pluvieux, n'a pas épargné nos routes. Aussi, nous nous associons au déblocage exceptionnel de 500 000 euros attribués aux communes impactées par les intempéries.

Le nouveau programme régional de santé que l'ARS est en train de concocter pour la période 2018-2023 n'augure rien de bon pour nos territoires soumis à une désertification médicale. Les projets de délocalisation de lits auront un impact catastrophique pour l'offre de soins. Ces décisions prises au niveau régional, sans concertation, mettent en péril l'offre de soin actuellement bien répartie sur tout le territoire et suppriment de nombreux emplois. Aussi le Groupe « *Démocrates 05* », s'oppose-t-il fermement aux préconisations de ce schéma.

Le Groupe « *Démocrates 05* » dénonce la diminution des subventions pour nos associations qui constituent un élément fondamental de la vie citoyenne et de l'animation de nos territoires.

Ce que nous redoutions dès la prise de compétence des transports par la Région est arrivé : chaque élève devra payer 110 euros au lieu de 15 euros par an pour être acheminé au collège ou au lycée. C'est une remise en cause de l'aménagement du territoire en zone rurale : nous dénonçons ce hold-up. À l'approche de l'été, nous vous invitons à profiter des nombreux événements et activités qu'offre notre département et notamment de ses neuf plages labellisées Pavillon Bleu autour du lac, qui font de Serre-Ponçon le lac le plus labellisé de France.

Le groupe Démocrates 05

Château de Montmaur

DOMAINE DÉPARTEMENTAL

Du 6 juillet au 16 septembre, vivez un été de rencontres
et d'émotions artistiques dans un lieu enchanteur :
musique, expositions, ateliers, visites nocturnes...

Ici, ailleurs

Saison culturelle
2018



© Département des Hautes-Alpes - Juin 2018 - Photographie : Anapols - Magali Stora
Licence 1-0000337 / Licence 3-020014

Renseignements : 04 86 15 33 70
cedra.hautes-alpes.fr



Hautes-Alpes
Centre départemental
de ressources des arts